

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **jeudi 19 décembre 2024 à 18h30', à la maison communale, Place Communale, 6 à Anhée.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal.

Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

1° Prestation de serment de Mme la Présidente du CPAS, Mme A. MOUVET-PINON

2° Approbation du procès-verbal de la séance précédente

3° Arrêtés de police : ratification

4° CPAS – budget 2025 : approbation

5° Réunion publique, annuelle, conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale – synthèse : information

6° Noces d'or, de diamant, de brillant, de platine et célébration des centenaires -exercice 2025 – fixation des montants attribués et des modalités d'exécution : décisions

7° Quote-part communale 2025 – zone de police « Haute Meuse » : décisions

8° Quote-part communale 2025 – zone de secours « DINAPHI » : décisions

9° Rapport de synthèse sur l'administration et la situation des affaires de la commune

10° Subsides communaux pour 2025 : décisions

11° Travaux extraordinaires 2025 : décisions

12° Budget communal 2025 : décisions

13° Centimes additionnels au précompte immobilier – exercices 2025 à 2031 : décisions

14° Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – exercices 2025 à 2031 : décisions

15° Proposition de motion en vue de soutenir le secteur agricole

16° Plan Cigogne +5200 : création d'une nouvelle crèche de 14 places dans le cadre du projet de « Centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté française » à Anhée :

approbation du projet – marché public : décisions

17° Achat de fournitures pour les travaux de maintenance des bâtiments communaux – année 2025 : marché public de fournitures : décisions

18° Travaux de maintenance accessoires de voirie – année 2025 : marché public de fournitures : décisions

19° Vente d'une parcelle à Hun : décisions de principe

20° Modification du plan de secteur à Warnant : convention relative à la réalisation d'un rapport sur les incidences environnementales (RIE)

A huis clos :

21° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

22° Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation temporaire d'une institutrice primaire au 1^{er} octobre 2024 : décisions

23° Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation temporaire d'une institutrice primaire au 1^{er} octobre 2024 : décisions

24° Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation temporaire d'une institutrice primaire au 1^{er} octobre 2024 : décisions
25° Personnel enseignant : avis sur une demande d'interruption de carrière partielle à raison d'1/2 temps : fin prématurée / avis sur une demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles / avis sur une de mise en disponibilité pour convenances personnelles : ratification.

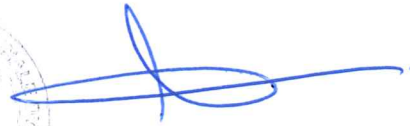
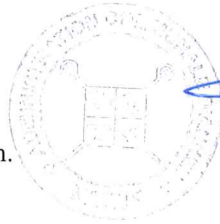
Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,



Françoise Septon.



Pierre Rondiat.